



Agence me refuse accès à mon bien

Par **moulefrite**, le **27/07/2016** à **15:59**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un bien immobilier et je dois vendre mon bien assez urgemment. Le responsable de l'agence à fait une estimation que je juge bien trop basse par rapport au type de bien que je souhaite vendre. Je l'ai contacté il y a une semaine en lui disant que je n'étais pas d'accord avec cette explication et il a essayé de m'emboîter en me parlant des récents événements survenus à Nice (mon appartement est à Cannes), arguant une prétendue chute vertigineuse de l'immobilier, ce qui n'a absolument aucun rapport avec mon bien, qui peut être occupé actuellement par un étudiant qui paie régulièrement son loyer, et qui peut aussi très bien convenir à une personne travaillant à proximité (appartement en plein centre de Cannes à cinq minutes de la croisette).

Il a omis de me dire qu'il partait en congés le lendemain, et je viens de téléphoner à l'agence ou je suis tombée sur un employé qui a refusé ma demande de contacter le locataire pour savoir si celui-ci serait d'accord pour mettre les clés à sa disposition afin que je le fasse estimer par une autre agence. En a-t-il le droit? Puis-je l'"obliger" à au moins contacter le locataire? Je n'y connais rien au droit immobilier, une réponse de votre part m'aiderait. Merci si vous pouvez me répondre.

Par **janus2fr**, le **27/07/2016** à **16:04**

Bonjour,

Et pourquoi donc ne contactez-vous pas directement votre locataire pour lui demander s'il serait d'accord pour laisser visiter le bien pour estimation ?